

Communiqué de presse – embargo : mercredi, 20 janvier 2016, 10h00

## **2015 : meilleure année pour le don d'organe en Suisse**

*Berne, 19 janvier 2016* – **Jamais encore le nombre de personnes en Suisse ayant pu bénéficier d'un organe devant leur sauver la vie n'a été aussi élevé qu'en 2015 en Suisse. 143 donneurs décédés, cela représente 17,4 donneurs par million d'habitants. La Suisse se rapproche ainsi de l'objectif fixé pour 2018 par le plan d'action de la Confédération et des cantons, visant à atteindre 20 donneurs par million d'habitants. Les principaux facteurs de l'évolution actuelle sont le financement garanti de spécialistes dans les hôpitaux sur l'ensemble du territoire et l'étroite collaboration avec les spécialistes des services d'urgence et de soins intensifs du Comité National du Don d'Organes (CNDO) de la Fondation Swisstransplant.**

La hausse est notamment due aux 127 donneurs décédés (15,4 donneurs par million d'habitants) en état de mort cérébrale avec des fonctions cardiovasculaires intactes, soit 30% de plus que l'année précédente. Avec 471 transplantations d'organes, l'année 2015 a enregistré une hausse de près de 17% par rapport à l'année précédente. La croissance de l'activité de transplantation s'est surtout fait ressentir au niveau des patients en attente d'un foie ou d'un rein, avec une hausse de 30% par rapport à l'année précédente. Celle-ci montre également un impact sur la liste d'attente des organes, puisque l'augmentation des dernières années a pu être stoppée : fin 2015, 1384 patients étaient inscrits sur la liste d'attente, contre 1370 en 2014. Cette évolution positive ne se reflète malheureusement pas encore au niveau du nombre de décès parmi les patients figurant sur la liste d'attente. Ce chiffre enregistre en effet une nouvelle remontée, avec 65 patients décédés cette année sans avoir reçu à temps l'organe attendu, contre 61 l'année précédente. « Au fil du temps, l'état de santé de certains patients figurant sur la liste d'attente se détériore à tel point qu'il n'est plus possible de procéder à une transplantation. Pour que la situation s'améliore ici aussi, le nombre de donneurs doit augmenter en continu », déclare PD Dr. Franz Immer, directeur de Swisstransplant.

### **Des mesures qui portent leurs fruits**

En 2013, la Confédération et les cantons se sont fixé l'objectif suivant dans le cadre du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » : 20 donneurs en état de mort cérébrale par million d'habitants. La Fondation Swisstransplant et le CNDO sont responsables de trois des quatre champs d'action. Les premières mesures déploient leurs effets. Le sujet « don d'organes » est présent dans les services d'urgence et de soins intensifs et gagne en importance dans le quotidien de la clinique. Le financement du personnel spécialisé dans les hôpitaux – appelé « coordinateurs locaux » – est désormais garanti par contrat. Cela permet de développer les connaissances du processus de don d'organes dans les hôpitaux, au sein des six réseaux de donneurs, sous la direction du CNDO de Swisstransplant. Une plate-forme d'apprentissage proposant un service d'e-learning ainsi que des cours présentiels et permettant au personnel médical d'acquérir des connaissances sur ce sujet complexe a considérablement contribué à cette hausse. S'ajoute à cela l'engagement important des spécialistes des services d'urgence et de soins intensifs dans toute la Suisse ainsi que des sociétés médicales spécialisées pertinentes et de nombreux hôpitaux.

## **Le don d'organes n'est plus un sujet tabou**

PD Dr. Franz Immer, directeur de Swisstransplant, observe une évolution au sein de la population : le sujet « don d'organes » n'est plus un sujet tabou, ce qui représente, en soi, une évolution positive. Pour Franz Immer, le message principal est que « nous devons en parler, prendre une décision et communiquer le souhait à nos proches ».

Au cours de l'année dernière, 552 patients ont pu retrouver une meilleure qualité de vie grâce à un don d'organe. « Nous remercions les donneurs et leurs familles qui ont accepté le don d'organe ainsi que tous les participants au processus de don d'organe et du domaine de la transplantation pour leur engagement pour les patients figurant sur la liste d'attente », souligne Pierre-Yves Maillard, président de la Fondation Swisstransplant. Swisstransplant et tous les autres acteurs du domaine du don d'organes continuent de s'engager afin d'offrir aux 1384 patients de la liste d'attente les meilleures chances possibles d'obtenir un organe compatible.

## **Contact pour les questions médias**

Swisstransplant  
Tél. : +41 58 123 80 00  
media@swisstransplant.org

### **Swisstransplant – Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes**

Swisstransplant organise au niveau national, sur mandat des cantons, toutes les activités relatives à l'attribution d'organes et collabore avec les organisations étrangères d'attribution. La Fondation nationale pour le don et la transplantation est mandatée par la Confédération pour assurer l'attribution des organes aux receveurs en conformité avec la loi. Swisstransplant gère également la liste d'attente des receveurs d'organes. Vous trouverez de plus amples informations sur [www.swisstransplant.org](http://www.swisstransplant.org).